

Mesure de conductivité d'un sol

Cette technique consiste à soumettre un sol à un champ magnétique pour mesurer la capacité qu'à un courant électrique à y circuler. C'est la démarche inverse de la résistivité (capacité d'un sol à limiter le passage du courant).

Les valeurs de conductivité étant variables selon les caractéristiques du sol (nature du sol, profondeur, pourcentage d'argile et pierrosité/éléments grossiers), cette technique permet alors de délimiter et géo-référencer des zones homogènes.

Le conductivimètre est placé sur un traîneau tracté par un quad. L'opérateur réalise des passages tous les 12 m à une vitesse d'environ 5 km/h.

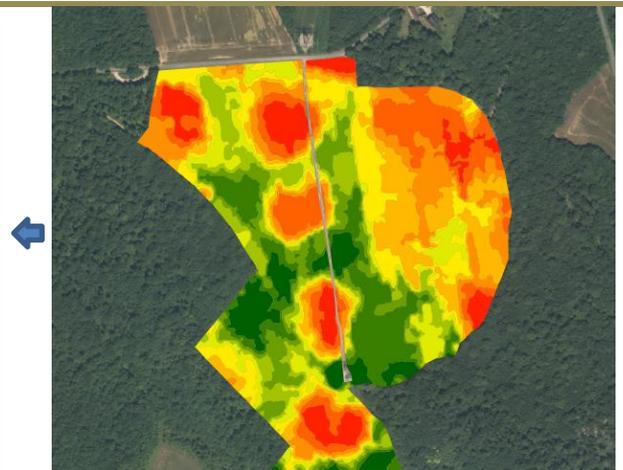
- Mesures réalisées sur deux horizons : 0-50 cm et 0-1.25 m
- 1 mesure tous les 4 m environ
- 250 à 300 mesures/ha
- Débit de chantier : environ 25 ha/j.



A partir de la carte de conductivité, le pédologue de la Chambre d'Agriculture caractérise les types de sols par zones de sol homogène en faisant des sondages à la tarière

Principe

Carte de conductivité



La conductivité permet d'optimiser la stratégie d'échantillonnage du pédologue et d'affiner le contour des zones tout en limitant le nombre de sondage à la tarière

Intérêts

Atouts

- Résultats/données durables dans le temps. Valorisation possible sur le long terme

Contraintes

- Mesure à ne pas réaliser en période sèche ou trop humide (Le sol doit être à la capacité au champ).
- Capacité d'intervention limitée par l'état de surface et la couverture du sol.